



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Frédéric et Clarisse PIRLOT-RAHIER demeurant Allée Robert Dalem 2 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Allée Robert Dalem, 2 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°163H.

La demande vise les travaux suivants : régularisation d'une piscine avec terrasse,
et présente les caractéristiques suivantes : Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- L'occupation du sol est supérieure à 15% de la superficie de la parcelle ;
- La construction en dehors de la zone aedificandi ;
- La modification du relief naturel à moins de 1m de la limite mitoyenne ;
- Implantation dans la zone de recul destinées au jardin d'agrément ;

Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation, en tout ou en partie, d'un bien classé ou assimilé, ainsi que d'un bien situé dans une zone de protection au sens du Code wallon du Patrimoine (article D.IV.40 du CoDT).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **R.IV.40-1.** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

L'enquête publique est ouverte le 18 décembre 2024 et clôturée le 10 janvier 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU 2024-135 PIRLOT-RAHIER.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 10 janvier 2025 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.